

VENTE

PRIX DE VENTE TTC (hors honoraires)	HONORAIRES charge vendeur Somme forfaitaire	HONORAIRES charge acquéreur
Jusqu'à 29 999 €		2 900 €
De 30 000 € à 44 999 €		4 300 €
De 45 000 € à 59 999 €		4 800 €
De 60 000 € à 74 999 €		5 800 €
De 75 000 € à 89 999 €		6 800 €
De 90 000 € à 109 999 €		7 800 €
De 110 000 € à 129 999 €		8 800 €
De 130 000 € à 149 999 €		9 800 €
De 150 000 € à 179 999 €		11 500 €
De 180 000 € à 219 999 €		13 500 €
De 220 000 € à 299 999 €		6.50 %
De 300 000 € à 499 999 €		6.00 %
A partir de 500 000 €		5.00 %

LOCATION

SUPERFICIE	MONTANT
- de 40 m ²	13 € dont 3 € pour l'EDL
- de 80 m ²	12 € dont 3 € pour l'EDL
- de 150 m ²	11 € dont 3 € pour l'EDL
+ de 150 m ²	sur devis

Dans la limite du plafond de 13 Euros/m² conformément au décret n° 2014-890 du 1^{er} août 2014 relatif au plafonnement des honoraires imputables aux locataires : « Pour les prestations liées à la visite, à la constitution du dossier et à la rédaction du bail, ces montants sont fixés à 12 €/m² en zone très tendue, à 10 €/m² en zone tendue et à 8 €/m² pour le reste du territoire. S'agissant de la prestation d'établissement de l'état des lieux d'entrée, un plafonnement spécifique et unique valant pour l'ensemble du territoire est appliqué. Il s'élève à 3 €/m². »

LOCATION DES PROFESSIONNELS

Commercialisation :

13 % HT du loyer annuel Hors Taxes et Hors Charges à la charge du locataire

Rédaction du bail :

1 mois de loyer avec un minimum de 600 € HT (720 € TTC) à la charge du locataire (dont 2€ du m² pour l'EDL)

Barème applicable aux mandats signés à compter du 01.11.2019

AJP IMMOBILIER 33 | Carte professionnelle CPI 4401 2018 000 031 988 - SARL au capital de 5 500 euros - Garantie financière BPA GRAND OUEST - RCS 824 560 544